Réduction de la pauvreté

Appui au renforcement des capacités fondamentales des populations pauvres

















Dans les pays en développement, la part des pauvres dans la population a reculé, passant de 41,7 % en 1990 à 24 % en 2008. Ce progrès s'explique en partie par le développement économique de l'Asie. Toujours est-il que presque la moitié de la population d'Afrique subsaharienne continue de souffrir d'une pauvreté extrême. De plus, la hausse des prix alimentaires et la crise financière survenues récemment font craindre une augmentation du nombre d'individus risquant de basculer dans la pauvreté.

Afin de promouvoir sa vision d'un « développement inclusif et dynamique », la JICA a fait de « la réduction de la pauvreté par une croissance équitable » l'une de ses quatre stratégies. La JICA déploie une aide pour le développement des ressources humaines, le renforcement des capacités, l'amélioration des politiques et des institutions ainsi que pour l'établissement d'infrastructures économiques et sociales dans les pays en développement.

Situation générale

La pauvreté est un problème qui ne peut être ignoré dans la perspective de la « sécurité humaine », comme le souligne la Charte de l'APD du Japon. Selon les estimations, plus de 1,4 milliard d'individus dans le monde vivent au-dessous du seuil de pauvreté de 1,25 USD par

De plus, les catastrophes naturelles, la destruction de l'environnement et d'autres facteurs compromettent sérieusement le maintien des moyens d'existence traditionnels. Certaines populations sont donc extrêmement vulnérables face à la pauvreté. Des problèmes comme la maladie, le chômage, l'absence d'éducation et la discrimination sociale s'influencent mutuellement. La situation d'un individu happé par ce cercle vicieux s'aggrave. Le problème de départ suscite d'autres problèmes et il

devient encore plus difficile de s'arracher à la pauvreté. Ce phénomène, parfois désigné par le terme de « piège de la pauvreté » est l'un des enjeux urgents à prendre en compte dans les efforts de réduction de la pauvreté. Éluder les problèmes de pauvreté et de vulnérabilité risque de creuser l'écart entre les riches et les pauvres et d'intensifier la compétition pour l'obtention des ressources, au détriment de la stabilité sociale.

Ces dernières années, il est devenu évident que l'état de pauvreté résulte d'un manque important de capacités dans les domaines suivants : capacité d'accès à des moyens d'existence stables et durables (1. capacités économiques) ; capacité d'être en bonne santé, de bénéficier d'une instruction de base et de vivre dans un environnement sain (2. capacités humaines) ; capacités d'affronter les différents facteurs qui menacent la vie humaine (3. capacités défensives) ; et capacité de prendre part à une vie sociale dans laquelle le respect – de sa personne, de sa culture et de ses coutumes - est assuré (4. capacités politiques et 5. socio-culturelles).

Actions de la JICA

Afin de contribuer à une croissance équitable et à une réduction durable de la pauvreté, la JICA entend permettre à chaque personne en situation de pauvreté de pouvoir en sortir en renforçant ses capacités dans les cinq domaines précédemment cités. L'Agence veille également à la mise en place des environnements qui leur permettent d'exploiter ces capacités. Concrètement, l'action de la JICA porte à la fois sur :



La construction de routes permet aux populations d'avoir accès aux cliniques, aux écoles, aux marchés et à d'autres lieux. De plus, la participation des habitants à la construction favorise le sentiment d'appropriation et améliore la maintenance des routes

1) la mise en œuvre de « mesures de lutte contre la pauvreté » pour venir en aide directement aux pauvres ; et 2) la « prise en compte de la pauvreté » par l'intégration d'approches créatives dans les projets afin d'améliorer la situation des pauvres en maximisant les bénéfices générés par les projets à leur intention.

À cette fin, la JICA rassemble des informations sur le type de population qui souffre de la pauvreté et sur sa localisation (le ciblage) et adopte des méthodes efficaces pour réduire la pauvreté. De plus, la JICA s'attache à améliorer la compréhension par les différentes parties prenantes de méthodes innovantes en organisant des programmes de formation et des réunions d'étude. L'objectif est de permettre aux pauvres qui vivent d'un revenu irrégulier de pourvoir chaque mois à leurs dépenses récurrentes de santé, d'éducation et d'alimentation. Ces réunions couvrent des sujets tels que : la « microfinance », qui fournit des services d'épargne et de prêts modiques ; le « transfert conditionnel de liquidités », par lequel le gouvernement vise à redistribuer des revenus en versant directement de l'argent ou son équivalent à des individus ou des ménages à condition qu'ils remplissent certaines obligations ; et les « techniques à haute intensité de main d'œuvre » qui peuvent générer des emplois à court terme pour les pauvres.

Étude de cas

Initiatives pour la microfinance

Alliance entre le Japon et le CGAP pour l'inclusion financière

Pour les pauvres ayant une vie instable, l'accès à la microfinance et à d'autres types de services financiers officiels est vital pour améliorer leur vie. Pour contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de l'accès aux services financiers, la JICA soutient la microfinance par la coopération technique, les prêts d'APD et d'autres mesures. Afin de mener à bien ces activités, la JICA renforce ses liens avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), un organisme international en faveur de l'inclusion financière.

Près de 2,5 milliards de personnes en âge de travailler dans le monde n'ont pas accès à un compte bancaire ou à d'autres services financiers officiels. De plus, 77 % des pauvres n'ont pas accès à des services financiers. Cela constitue un obstacle sérieux à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Lors de conférences internationales comme celles de l'APEC ou du G20, il y a eu de nombreux débats ces dernières années sur l'inclusion financière et la possibilité pour tous d'avoir accès à des services financiers de haute qualité, pratiques et abordables. La microfinance est considérée comme un outil efficace pour permettre aux pauvres de devenir autonomes sur le plan économique en leur donnant accès à des services financiers.

Le CGAP joue un rôle central dans le débat international sur l'inclusion financière. C'est un organisme international de recherche et d'élaboration de politiques visant à accroître l'accès à la finance des populations pauvres partout dans le monde. Le CGAP élabore et diffuse les meilleures pratiques, fixe des normes et fournit les outils techniques pour encourager le développement de la microfinance. Vous trouverez plus d'informations sur ses activités sur le site internet du CGAP (http://www.cgap.org/).

Plus de 30 pays, agences de développement et fondations privées participent au CGAP. Le Japon y prend part depuis 1997 et le gouvernement japonais, à travers le ministère des Finances, effectue chaque année une contribution au CGAP depuis 2000. La JICA sert de centre de liaison du CGAP au Japon. En juillet 2012, Kazuto Tsuji, conseiller senior invité de la JICA (et professeur à l'université de Saitama), a été élu membre du comité exécutif du CGAP avant d'être nommé président du comité en juillet 2013.

En mars 2013, le ministère des Finances et la JICA, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, ont organisé un séminaire CGAP sur la microfinance. Tilman Ehrbeck (PDG du CGAP) et Vijay Mahajan (alors président du comité exécutif du CGAP) ont été invités au Japon. M. Mahajan est le fondateur et président de BASIX, une importante institution de microfinance en Inde. Au cours du séminaire, plusieurs points relatifs à la situation actuelle des pays en développement ont été évoqués. Ces points comprenaient les évolutions récentes de la microfinance, le potentiel de la microfinance pour atténuer la pauvreté, plusieurs problèmes liés à l'accès des pauvres aux services financiers, les efforts innovants du CGAP pour surmonter ces défis, et la coopération entre le CGAP et le Japon, notamment la JICA. Les débats animés entre les plus de 100 participants ont montré le vif intérêt du public pour l'inclusion financière et l'événement a fait l'objet d'une bonne couverture médiatique.

Le séminaire sur la microfinance n'est qu'un exemple parmi les nombreuses formes de coopération entre le CGAP et le Japon, notamment la JICA. Les efforts pionniers du CGAP pour la microfinance et l'inclusion financière, notamment pour la recherche, les recommandations politiques et l'établissement de normes, sont mis à profit avec efficacité dans la coopération de la JICA. La JICA partage également avec le CGAP ses études de base sur les besoins financiers des pauvres et les résultats des projets pour améliorer l'accès des ménages pauvres et des micro et petites entreprises aux services financiers. De plus, la JICA contribue activement aux discussions du CGAP sur plusieurs thèmes liés à l'inclusion financière et à la formulation de politiques.

La JICA et le CGAP continueront d'échanger et d'utiliser leurs connaissances pour promouvoir l'inclusion financière dans les pays en développement.



Le président du CGAP, Tilman Ehrbeck (avec Vijay Mahajan sur la gauche)